

Tri et Dépôt des déchets recyclables et non-recyclables

Déchets recyclables :
1 fois par semaine

Veillez sortir vos ordures le **matin avant 8 h 30.**
Le ramassage est aussi effectué les jours de pluie.

Journaux
Regroupez les journaux avec de la ficelle.

Ne jetez pas de ruban adhésif quand vous regroupez vos déchets.

Magazines
Regroupez les magazines et le papier usé avec de la ficelle.

Ne jetez pas de ruban adhésif quand vous regroupez vos déchets.

Cartons
Ouvrez, pliez et regroupez.

Les emballages plats qui ont été des journaux, magazines, etc., doivent être pliés comme des journaux.

Emballages papier
(Pour les boîtes de 500 ml ou plus)

Tout ce qui est en papier doit être traité comme un déchet recyclable.

Autres papiers

- Papier déchiré
- Boîtes en papier pour bonbons
- Papier cadeau
- Boîtes de mouchoirs en papier

Les sacs en papier dont les matières autres que le papier (ficelle, vitre et plastique, etc.) ont été retirées sont également acceptés.

Sacs en papier : également acceptés pour les ordures domestiques.

Comment se débarrasser des bouteilles, des canettes et des bouteilles en plastique
«Veuillez légèrement presser les déchets»

Bouteilles (ouverture et bouchons)

Capots (bouteilles) : ordures non-incinérables.

Canettes, boîtes de conserve (ouverture et bouchons)

Boîtes de bonbons, de biscuits et de thé : acceptées.

Bouteilles en plastique

Bouteilles et déchets : déchets en plastique. Ne jetez pas les bouteilles en plastique.

***Jetez les articles suivants comme déchets incinérables.**

- (1) Papier à forte odeur (contenants en papier pour détergents, emballages individuels de savon, boîtes en papier pour bâtons d'encens, etc.)
- (2) Papier sale (boîtes à pizza, emballages de hamburger, boîtes à gâteaux, etc.)
- (3) Papier spécialement traité (autocollants ou revêtements en vinyle)
- (4) Boîtes d'œufs en papier, posters, papiers couleurs, etc.

Plastique :
1 fois par semaine

Veillez sortir vos ordures le **matin avant 8 h 30.**
Les articles sales ou dont le contenu ne peut pas être retiré doivent être éliminés comme des déchets incinérables.

Contenants et emballages en plastique

Sacs

Packs

Bouteilles

Articles à peindre : acceptables.

Boîtes en polystyrène, matériaux de rembourrage, etc.

Autres

Produits en plastique

Boîtes de panier-repas en plastique, etc.

CD/DVD et étuis/cintres

Seaux et articles de bain de moins de 30 cm

Bâches de pique-nique
Découpez-les en strips de 50 cm ou moins et mettez-les dans un sac.

(Pliez les rayures métalliques)

***Déchets non pris en charge (Exemples)**

Réceptif sale
Ne peut pas être nettoyé.

Déchets incinérables

Cassette vidéo ou audio
Pour s'assurer que le contenu est correctement enregistré.

Cassette vidéo ou audio

Câbles électriques
Petits électroménagers ou déchets non incinérables.

Seringue
Risque d'infection.

Veuillez contacter un établissement médical ou le bureau de collecte des déchets.

Déchets incinérables :
2 fois par semaine

Sortez vos ordures le **avant** **h** .

Papier sale et/ou avec odeur

Mouchoirs en papier, Essuie-tout, Paquets de mouchoirs, Boîtes de mouchoirs d'essence, Papier usé, Papier avec odeur, papier plastifié et autres traitements.

*Veuillez presser les objets domestiques (bouteilles de bonbons, etc.) dans du papier, mettre dans un sac séparé et décrire « Dangereux », « toxique ».

Papier traité avec du plastique, etc.

Plastique, Papier plastifié, Reçus.

Déchets non-incinérables :
2 fois par mois

Veillez sortir les ordures avant 10h00.
(Hors certaines zones)

Métal/Couvertures

Le er/ème et le ème du mois

Poterie/Verre

Tubes fluorescents et autres :
2 fois par mois

Tubes fluorescents/Pluies

Veuillez jeter vos tubes fluorescents séparément dans des sacs différents.

Espaces de dépôts		Les vieux vêtements (vêtements usagés) des ménages sont collectés dans les espaces de dépôt des installations ci-dessous.	
Établissements	Téléphone	Heure de ramassage	Articles à déposer
Mairie d'arrondissement, le bureau, pôle de la Division de la politique environnementale	3264-2111		(1) Jusqu'en mars 2023, déposez uniquement les vêtements usagés, robes de cuisine usagées, robes de chambre, vieux papiers et autres vêtements, tubes fluorescents
Antenne de Kojimachi, 2-4-1 Chiyoda, espace de dépôt	3263-3831	Du lundi au vendredi (hors jours fériés et fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 9h30 à 17h00	
Antenne de Fojima, niveau 4, espace de dépôt	3263-3841		
Antenne de Kanda Park, niveau 4, espace de dépôt	3252-7691		(Attention) Certains articles ne peuvent pas être déposés dans l'établissement.
Antenne d'Utsunomiya, niveau 4, espace de dépôt	3253-4931		
Antenne de Midori-Kanda Central, niveau 4, espace de dépôt	5215-5024	Tous les jours (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 9h30 à 17h00	(2) Après le 1er avril 2023, seuls les vêtements usagés, tubes de cuisine usagés, tubes de chambre usagés, etc. peuvent être déposés.
Chiyoda, bureau de nettoyage, rue de chambre	3251-0566	Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) Samedi et jours fériés 9h30 à 16h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An)	
Parc de stationnement Kojimachi, rue de chambre	5212-5081	Du lundi au samedi de 9h30 à 16h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An)	
Centre de recyclage Kamakurabashi	3253-1970	Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 10h00 à 16h00	
*Si vous ne pouvez pas déposer les vêtements dans l'espace prévu (2-4-1 Chiyoda), il n'y a pas d'espace de dépôt actuellement.			

Notice avant mise en déchet

Vieux tissus (vieux vêtements)

- Les tissus et vêtements doivent être préalablement lavés.
- Veuillez attacher les rideaux, les draps et les couvertures avec de la ficelle (pas besoin de les couper).
- Les tuteurs, les draps, les produits en cuir et les surmatelas ne peuvent pas être jetés.

Huile de cuisson usagée

- Limité aux huiles végétales ou animales des ménages.
- L'huile de machine ne peut pas être jetée.

Tri et Dépôt des déchets ☒ recyclables et ☒ non-recyclables

Déchets recyclables : 1 fois par semaine

Veillez sortir vos ordures le matin avant 8 h 30.

Le ramassage est aussi effectué les jours de pluie.

Journaux



Regroupez les prospectus avec de la ficelle.

Magazines



Regroupez les livres et le papier copié avec de la ficelle.

Cartons



Ouvrez, pliez et regroupez.

Emballages papier



(Pour les boîtes de 500 ml ou plus)

Autres papiers



Les sacs en papier dont les matières autres que le papier (fil, colle et plastique, etc.) ont été retirés sont également acceptés.

Papier déchiqueté



Les grandes feuilles de papier sont acceptées.

Boîtes en papier pour boissons



Les boîtes en papier pour boissons sont acceptées.

Papier cadeau



Les emballages en papier cadeau sont acceptés.

Boîtes de mouchoirs en papier



Les boîtes de mouchoirs en papier sont acceptées.

Comment se débarrasser des bouteilles, des canettes et des bouteilles en plastique (réglement pour éviter les déchets)



Autres déchets papiers



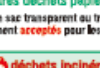
Mettez vos déchets dans un sac transparent et fermez bien.

Autres déchets papiers



Sacs en papier : également acceptés pour les ordures domestiques.

Autres déchets papiers



(Fermez les sacs en papier)

*Jetez les articles suivants comme **déchets incinérables**.

- (1) Papier à forte odeur (contenants en papier pour détergents, emballages individuels de savon, boîtes en papier pour bâtons d'encens, etc.)
- (2) Papier sale (boîtes à pizza, emballages de hamburger, boîtes à gâteaux, etc.)
- (3) Papier spécialement traité (autocollants ou revêtements en vinyle)
- (4) Boîtes d'œufs en papier, portiers, papiers colorés, etc.

Plastique : 1 fois par semaine

Veillez sortir vos ordures le matin avant 8 h 30.

Les articles sales ou dont le contenu ne peut pas être retiré doivent être éliminés comme des **déchets incinérables**.

Contenants et emballages en plastique



Sacs



Packs



Bouteilles



Boîtes en polystyrène, matériaux de rembourrage, etc.



Autres



Produits en plastique



CD/DVD et étuis/cintres



Seaux et articles de bain de moins de 30 cm



Bâches de pique-nique



Déchets non pris en charge (Exemples)



Déchets incinérables : 2 fois par semaine

Sortez vos ordures le avant h .

Papier sale et/ou avec odeur



Papier traité avec du plastique, etc.



Produits en plastique avec contenu attaché



Déchets alimentaires



Cuir



Feuilles mortes/branches taillées Draps/rideaux



Autres

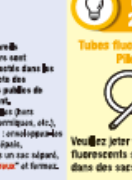


Déchets non-incinérables : 2 fois par mois

Veillez sortir les ordures avant 10h00. (Ils ont certaines zones)



Tubes fluorescents et autres : 2 fois par mois



Tubes fluorescents et autres : 2 fois par mois



Veillez sortir les ordures avant 12h30. (Ils ont certaines zones)

Espaces de dépôts

Les vieux vêtements (vêtements usagés) des ménages sont collectés dans les espaces de dépôt des installations ci-dessous.

Etablissements	Téléphone	Heure de ramassage	Articles à déposer
Mairie d'arrondissement, 1er étage, guichet de la Division de la politique environnementale	3264-2111		
Antenne de Kojimachi, 10e étage, espace de dépôt	3263-3831	Du lundi au vendredi (hors jours fériés et fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 9h30 à 17h00	(1) Jusqu'en mars 2023, vêtements usagés (vêtements usagés), robes de chambre usagées, papiers usagés, vieux papiers et autres vêtements, tubes fluorescents (2) Certains articles ne peuvent pas être déposés.
Antenne de Fojimi, Niveau 4, espace de dépôt	3263-3841		
Antenne de Kanda Park, Niveau 4, espace de dépôt	3252-7691		
Antenne d'Okubo, Niveau 4, espace de dépôt	3253-6931		
Antenne de Minamikanda, Niveau 4, espace de dépôt	5215-5024	Tous les jours (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 7h00 à 22h00	
Chiyoda, bureau de nettoyage, 10e étage	3251-0566	Du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) Samedi et jours fériés 7h00 à 18h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An)	(1) Jusqu'en mars 2023, vêtements usagés (vêtements usagés), robes de chambre usagées, papiers usagés, vieux papiers et autres vêtements, tubes fluorescents (2) Certains articles ne peuvent pas être déposés.
Parc de stationnement Bishanji, 10e étage	5212-6081	Du lundi au samedi de 7h00 à 18h00 (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An)	
Centre de recyclage Karamachanji	3253-1970	Du 1er au 25 de chaque mois (hors fêtes de fin d'année et du Nouvel An) de 10h00 à 18h00	
Bibliothèque Yodanji		*En raison de l'ouverture de la Bibliothèque dans l'espace provisoire (Shinjuku 147), il n'y a pas d'espace de dépôt actuellement.	

Notice avant mise en déchet

